

Décision relative à notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2025-0029

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché pour le produit biocide **BACTOCLEAN**,*

de la société

7 D'ARMOR

enregistrée sous le numéro

BC-VX104835-99

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits SALVESAFE I réalisé par la Lettonie, Etat membre de référence,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide BACTOCLEAN enregistrée sous le numéro EU-0034510-0000 dans le registre des produits biocides le 07 mars 2025,

Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) N°528/2012,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 30 avril 2034.



A Maisons-Alfort, le 17/06/2025

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	BACTOCLEAN
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	7 D'ARMOR
	Adresse	Zone industrielle du Prat CS53710 56037 – Vannes France
Numéro de demande	BC-VX104835-99	
Type de demande	Notification de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2025-0029	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en premières pages de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	30/04/2034	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	SALVECO S.A.S. Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	JUNGBUNZLAUER S.A Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	PURAC BIOQUIMICA Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	Acide 2-Hydroxypropanoïque	Substance active	50-21-5	200-018-0	0,42

2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Application mousse suivi d'un brossage

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur

Méthode(s) d'application	Méthode d'application : Moussage manuel sur la surface suivi d'un brossage pour répartir le produit lorsque cela est nécessaire Description détaillée : Appliquer le produit en mousse (appliquer approximativement 19 pulvérisations /m ²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface. Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : Approximativement 19 pulvérisations/m ² Produit prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille avec une tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,05-1 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en mousse (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectants pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Versement suivi d'un brossage

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application : verser le produit sur la surface, puis brosser pour répartir le produit. Description détaillée : appliquer le produit en le versant (appliquer approximativement 20 ml/m ²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface. Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : approximativement 20 mL/m ² Produit prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications : appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	- Bouteille (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-3 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Doypack (PE) : 1-5 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Bidon (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,1-1 L (utilisateurs industriels, professionnels et non professionnels) - Jerrican (HDPE, LDPE) : 1-80 L (utilisateurs industriels, professionnels) - Jerrican (HDPE, LDPE) : 1-5 L (utilisateurs non professionnels) - Fût (HDPE) : 10-220 L (utilisateurs industriels, professionnels) - IBC (HDPE) : 1000L (utilisateurs industriels, professionnels) - Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE, PET/AL/OPA/PE) : 1-20L (utilisateurs industriels, professionnels) - Poches (PET/MET/PET/LDPE, PET/LDPE/EVOH/LDPE, PET/AL/OPA/LDPE, PET/AL/OPA/PE) : 1-5L (utilisateurs non professionnels)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en le versant (appliquer approximativement 20mL/m²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Si besoin, utiliser une brosse pour répartir le produit.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectant pour toutes les surfaces dures non-poreuses lavables - Application par pulvérisation

Type de produit	TP02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt-à-l'emploi avec une activité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre les virus enveloppés pour les surfaces dures non poreuses en contact ou non avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux dans les secteurs domestiques, institutionnels (à l'exclusion du secteur médical) et industriels.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur

Méthode(s) d'application	Méthode d'application : application manuelle ; Pulvérisation Description détaillée : appliquer le produit par pulvérisation (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m ²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Taux d'application : Approximativement 19 pulvérisations/m ² Produit prêt-à-l'emploi Nombre et fréquence des applications : Appliquer une fois. Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels ; professionnels ; non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille avec une tête spray/mousse (HDPE, LDPE, PET, PE, PP) : 0,05-1 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit par pulvérisation (appliquer approximativement 19 pulvérisations/m²) en s'assurant de mouiller uniformément la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Frotter et brosser après la désinfection pour enlever la saleté si nécessaire.
- Essuyer ou rincer pour éliminer l'excès de liquide.
- Appliquer une fois.
- Désinfecter les surfaces aussi souvent que l'exige le protocole d'hygiène en vigueur.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisations.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation nationale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker dans l'emballage d'origine à température ambiante.
- Protéger du gel et du froid.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles/animaux de compagnie.
- Durée de conservation : 24 mois à température ambiante.

6. Autre(s) information(s)

-